

Image not found or type unknown



# Procuration pour une succession

Par **laurie06**, le **11/09/2014** à **15:43**

Bonjour,

Je vis en Corse. la succession de ma mère est terminée et nous sommes convoqués pour signer l'acte de notoriété et pour le partage en France

Puis je faire faire une procuration à ma soeur pour accomplir cette signature et percevoir ma part à ma place

Merci